



Vue du pont d'accès à la redoute partiellement envahi par la végétation (état en 2009). Deux casemates-logements ont été aménagées dans la cour de l'ancienne redoute. Au premier plan : la citerne de l'usine électrique du poste photo-électrique (le projecteur de 90 cm de diamètre est implanté sur la batterie basse)

IVR53_20122901516NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation